


FILION IMPRIMERIE

Suivez l'actualité de la commune sur [le-lyaud.fr](http://le-lyaud.fr)  le lyaud officiel



# Le Lyaud *notre village*

Bulletin Communal d'information | N° 64 | JANVIER 2022

[le-lyaud.fr](http://le-lyaud.fr)  le lyaud officiel



**MAISON MÉDICALE**

18, route des Cathelins - 74200 LE LYAUD

**Orthophonistes :**

RODET Lore  
SAGE Benoite 07 56 86 75 74

**Kinésithérapeute :** LANDAT Audrey  
Tél. 04 50 73 25 97

**Ostéopathe :** BOËCHE Marc-Antoine  
Tél. 06 63 72 00 48

**Le bloc notes**

**SECRETARIAT DE MAIRIE**

Ouvert :  
du lundi au vendredi  
de 9 h à 17 h  
samedi de 9 h à 11 h 30.  
Mail : mairie.lyaud@orange.fr  
Tél. 04 50 73 90 51.

**SECRETARIAT DU SIVOM**

Ouvert le lundi et vendredi  
de 7 h 30 à 13 h  
et le mardi et jeudi de 7 h 30 à 17 h.  
Tél. 04 50 73 97 84  
Fax 04 50 70 56 53  
armoy-le-lyaud.sivom@wanadoo.fr

**RDV DES POINTS PROPRES**

- Route d'Armoy  
Parking du cimetière
- Moulin d'Amphion  
Route des Chambrettes

**DÉCHETTERIE ALLINGES**

Horaires d'été  
du lundi au samedi  
de 8 h à 11 h 45  
et de 13 h 30 à 17 h 30  
(sauf le mardi fermeture à 18 h -  
fermeture tous les jeudis)

Horaires d'hiver  
du lundi au samedi  
de 8h 30 à 11 h 45  
et de 13 h 30 à 17 h  
(fermeture tous les jeudis)  
Tél. 04 50 73 98 59

**NUMÉROS UTILES**

POMPIERS : 18  
SAMU : 15  
GENDARMERIE : 04 50 71 09 20

**Médecins d'Allinges :**

- Dr Julliard Marina : 04 50 70 25 00
- Dr Eudes-Caddoux Monique :  
04 50 70 55 55

**Centre hospitalier :** 04 50 83 20 00

**Cabinet infirmier des Allinges :**  
04 50 70 50 44

**Cabinet infirmier d'Armoy :**  
06 21 21 80 91

**Pharmacie d'Allinges :**  
04 50 70 51 93

**Pôle Santé Armoy :**

- Cabinet de kinésithérapie :  
Coupeau Thierry : 04 50 73 78 53
- Orthophoniste :  
Bluteau Marielle : 06 45 54 88 53

**ADMR LES MOULINS**

30, rue du Crêt Baron  
74200 ALLINGES  
Tél./Fax 04 50 26 49 13

**Sommaire**

**Mot du maire** ..... p. 3

**COMPTES RENDUS**

Conseil municipal.....p. 4-5  
SIVOM .....p. 6-7

**DÉPARTS / ARRIVÉES** ..... p. 8

**MANIFESTATIONS DE LA COMMUNE**

Marchés agrandis..... p. 9  
Troc'plantes..... p. 10  
Maison d'autonomie ..... p. 11  
Mystère au village ..... p. 12

Cross des Hermones..... p. 13  
Cérémonie du 11/11 ..... p. 14  
\*Colis de Noël ..... p. 14  
Alambic..... p. 14

**TRAVAUX**..... p. 15

**GROUPE SCOLAIRE** ..... p. 16-17

**ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE**  
.....p. 18-22

**THONON AGGLO** ..... p. 23

**INFOS DIVERSES** ..... p. 24

**ÉTAT CIVIL** ..... p. 25

**RÈGLEMENTATIONS**..... p. 26

**LISTE DES ASSOCIATIONS** ..... p. 27

**PLANNING DES MANIFESTATIONS**  
.....p. 28-29

**Le mot du Maire**



**Joseph DÉAGE**  
Maire du Lyaud

La crise sanitaire nous met tous à rude épreuve. Au-delà de l'impact social et économique, elle touche jusqu'au cœur de nos familles et amis. Je leur exprime tout mon soutien.

Avec l'arrivée de la 5ème vague, la municipalité a été contrainte d'annuler certains événements tels que les vœux et le repas des aînés. Au regard de cette situation exceptionnelle, la commission des aînés a cependant organisé la distribution de colis gourmands, permettant ainsi de maintenir le lien social.

Aussi, nombre d'entre vous ont poursuivi leur action, dans la générosité et l'engagement, pour assurer le service de proximité : associations, commerçants, producteurs locaux, membres du conseil municipal, agents communaux et agents du SIVOM. Je les remercie pour cet exemple de solidarité.

L'année 2021 a également été riche en nouveautés :

- Acquisition de la grange Alphonse rue du Sanjhon
- Ouverture de l'épicerie "Les Deux Tartes"
- Ouverture de la résidence autonomie
- Création d'un parking de covoiturage
- Extinction de l'éclairage public
- Travaux d'installation de la fibre optique par le SYANE
- Organisation de "grands marchés" et d'un marché de Noël
- Assainissement collectif aux Chambrettes par Thonon Agglomération
- Mise en service du self au groupe scolaire
- Réfection partielle de la toiture du Groupe Scolaire
- Construction d'un auvent sur la façade nord de la mairie

- Mise en place de l'adressage communal : un grand nombre d'entre nous vont devoir changer d'adresse ; c'est une obligation nationale afin d'assurer pleinement le cheminement des services de sécurité (pompiers, ambulances). Nous vous tiendrons informés des procédures à suivre.
- Le permis de construire pour les deux bâtiments en prolongement de la résidence autonomie "Route des Voigères" a été délivré.

La mairie et le SIVOM ont également fait l'objet d'un mouvement de personnel suite aux départs en retraite de Christine DETRY et de Mireille GIRARD. Je les remercie pour leur collaboration, leurs compétences et leur dévouement durant ces nombreuses années et souhaite la bienvenue aux nouvelles secrétaires, Caroline LE DRÉAU et Karine GIRARDOT. Je remercie l'ensemble du personnel de la Commune et du personnel du SIVOM pour le sérieux de leur travail.

Je remercie Madame la Directrice et les enseignants du groupe scolaire qui doivent faire face à la crise sanitaire. J'adresse mon soutien aux associations locales qui doivent, elles aussi s'adapter.

Le projet de construction d'une halle pour le marché hebdomadaire se concrétise. Le permis de construire sera déposé prochainement.

Le carrefour "Route de la Capite" / "Champs de Beules" sera élargi pour améliorer la visibilité et la sécurité. Au printemps, des travaux d'assainissement seront réalisés par Thonon Agglomération, de la résidence autonomie jusqu'au secteur des "Cruets" et "Route des Bois". Une colonne d'eau de 100 sera également installée pour assurer un bouclage du réseau.

D'autres travaux d'assainissement et d'eaux pluviales sont prévus cet automne au centre du village. La commune profitera de ces travaux pour réaménager le carrefour "Rue du Quart d'Avaux" / "Rue de la Fruitière".

Suite aux travaux d'assainissement aux Chambrettes, la commune a décidé d'enfouir les réseaux secs, de reprendre l'éclairage public, la route sera entièrement enrobée.

Les façades et la zinguerie de la chapelle de Trossy, fondée en 1721, seront rénovées.

La commission "sentiers" aménagera prochainement des vergers paysagers aux abords de la résidence autonomie et "Rue de la Mairie".

Suite à la réhabilitation de la carrière de Blatangues, une châtaigneraie sera créée. Une parcelle de 1,6 hectare dans la forêt communale des Hermones sera reboisée. J'ai le plaisir d'annoncer l'installation de deux sage-femmes dans les locaux de la maison médicale au mois de mars.

Une étude est en cours pour enfouir les réseaux secs et reprendre l'éclairage public route de Prélaz, route du moulin et route d'Orcier à Trossy.

Enfin, le village devrait avoir accès à la fibre optique à la fin de l'année 2022.

L'équipe municipale est à votre écoute pour répondre à vos questions et échanger sur vos préoccupations du quotidien. Nous donnons le meilleur de nous-mêmes pour l'intérêt général et notre village.

Nous essayons d'améliorer le quotidien de chacun en apportant chaque année des services supplémentaires à la population : groupe scolaire avec ses services, maison médicale, crèche, résidence autonomie, marché du samedi, commerces locaux, ...

*Les membres du conseil municipal et moi-même vous adressons nos meilleurs vœux pour 2022.*

# Comptes rendus *du Conseil Municipal*

## SÉANCE DU 19 JUILLET 2021

### DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Mme PERNIER Luce est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

### APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 14 JUIN 2021

Le procès-verbal de la séance du 14 juin 2021 est approuvé à l'unanimité

### EPF : ACQUISITION D'UNE GRANGE CADASTRÉE AB N° 1131 10 PLACE DU CHAMP DUNAND

Monsieur le Maire informe le Conseil que la grange appartenant à Monsieur ALPHONSE, attenante à la maison FILLON est en vente, et a été estimée à 40.000 euros par France Domaine. Il propose d'acheter ce bien par l'intermédiaire de l'Etablissement Public Foncier (EPF). Cette acquisition permettra, tout comme la maison FILLON, de réaliser des locaux destinés aux commerces et/ou logements.

Le Conseil Municipal approuve le projet de convention proposé par l'EPF.

### ONF : PROGRAMME DE COUPE 2022

Le Conseil Municipal approuve l'état d'assiettes du programme de coupes pour 2022 proposé par l'ONF.

## SÉANCE DU 6 SEPTEMBRE 2021

### DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Mme FILLON Murielle est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

### APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 19 JUILLET 2021

Le procès-verbal de la séance du 19 juillet 2021 est approuvé à l'unanimité.

### URBANISME : NOUVEAUX PERMIS DE CONSTRUIRE DÉPOSÉS

Monsieur le Maire fait part des per-

mis de construire déposés en mairie depuis la dernière séance du Conseil Municipal.

### FINELEC - RÉVISION DU LOYER

A la demande de la trésorerie, il est nécessaire de réviser les conditions de location de l'entreprise FINELEC. Le prix du loyer, d'un montant de 441,60 € charges comprises, reste inchangé. Le Conseil Municipal accepte et mandate la société SAFACT pour réaliser le bail.

### ADHÉSION A LA TÉLÉTRANSMISSION DES ACTES ADMINISTRATIFS ET BUDGÉTAIRES

Monsieur le Maire informe qu'il s'avère nécessaire de transmettre les actes administratifs et budgétaires par voie dématérialisée pour simplifier et accélérer les échanges avec la Préfecture et donc le caractère exécutoire des actes. Cet échange est sécurisé et permettra également de réaliser des économies en réduisant les coûts d'affranchissements et d'impressions.

Le Conseil Municipal approuve l'adhésion à la télétransmission des actes administratifs et budgétaires.

### ACQUISITION PARCELLE AB N° 747

Monsieur le Maire propose d'acheter la parcelle cadastrée AB n° 747, d'une contenance de 150 m<sup>2</sup> au prix de 10€/m<sup>2</sup> afin de réaliser un aménagement à côté du four à pain. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

### ACQUISITION PARCELLES AB N° 1206 ET 1205

Monsieur le Maire propose d'acheter les parcelles cadastrées AB n° 1206 d'une contenance de 204 m<sup>2</sup> et 1205 d'une contenance de 44 m<sup>2</sup>, au prix de 35 €/m<sup>2</sup> afin de réaliser le marché couvert. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

### CIMETIÈRE MISE EN PLACE DE LA RÉTROCESSION DES CONCESSIONS

Une famille a demandé la rétrocession d'une concession suite au

transfert de l'urne dans un autre département. Monsieur le Maire propose le remboursement du "trop dû" pour les familles qui souhaitent abandonner leur concession. Le remboursement se fera au prorata des mois non utilisés. Le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

## SÉANCE DU 4 OCTOBRE 2021

### DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Mme FILLON Murielle est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

### APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 6 SEPTEMBRE 2021

Le procès-verbal de la séance du 06 septembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

### URBANISME : NOUVEAUX PERMIS DE CONSTRUIRE DÉPOSÉS

Monsieur le Maire fait part du dépôt du nouveau permis de construire à proximité de la résidence autonomie. Ce projet est constitué de deux immeubles de 20 logements, soit 40 au total, dont 8 en accession aidée.

### ADMISSIONS EN NON-VALEUR

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'un état de demande d'admission en non-valeur concernant la facturation d'eau 2019, d'un montant de 234,72 €. Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

### ACQUISITION PARCELLE AI N° 447 "LA COMBE"

Vu la demande de Monsieur ROCH, concernant une régularisation foncière le long de la voirie communale, Monsieur le Maire propose d'acheter la parcelle cadastrée AI n° 447, lieudit "La Combe", d'une contenance de 26 m<sup>2</sup> au prix de 10€/m<sup>2</sup>; le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

## SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 2021

### DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Mme FILLON Murielle est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

### APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 4 OCTOBRE 2021

Le procès-verbal de la séance du 04 octobre 2021 est approuvé à la majorité (1 abstention).

### URBANISME : NOUVEAUX PERMIS DE CONSTRUIRE DÉPOSÉS

Monsieur le Maire fait part des principales demandes d'autorisations d'urbanisme reçues en mairie depuis la dernière séance du Conseil Municipal.

### CRÉATION D'UNE HALLE ET DEMANDES DE SUBVENTIONS

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des diverses subventions qui peuvent être sollicitées pour la réalisation de la halle, dont le coût global est estimé à 406 844,40 € TTC. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la réalisation de la halle et autorise Monsieur le Maire à demander toutes subventions pour financer ce projet.

### RACHAT PARTIEL D'UN BIEN PORTÉ PAR L'EPF - PARCELLE AB N° 545

Monsieur le Maire rappelle que, pour le compte de la Commune, l'EPF porte depuis le 3 août 2020, un ensemble immobilier et des terrains situés au Chef-Lieu sur le territoire de la commune.

Aujourd'hui, la commune doit maîtriser une surface de 5 m<sup>2</sup> à prendre sur la parcelle AB 545 et il convient de mettre partiellement fin au portage sur ce terrain. La valeur retenue pour cette vente entre l'EPF et la commune est de 150,00 € HT; le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

### CRÉATION DU SYNDICAT DU COMTÉ DES ALLINGES ET ADOPTION DES STATUTS

Monsieur le Maire explique à l'assemblée qu'il est nécessaire de régulariser l'existence juridique du

Comté des Allinges, entité qui existe depuis 1833.

Après consultation des communes membres et échanges avec les services de l'Etat, c'est la forme du syndicat intercommunal qui a été choisie pour formaliser l'existence du Comté des Allinges.

Monsieur Le Maire rappelle que ce syndicat a pour objet la promotion et l'entretien de la Forêt du Comté des Allinges.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la création du Syndicat Intercommunal du Comté des Allinges et adopte les statuts.

### SIADL - SERVICE ENREGISTREUR

Monsieur le Maire propose que la commune du Lyaud, à l'instar des autres communes de Thonon Agglomération, adhère au système d'enregistrement des demandes de logement social. Cela permettra d'avoir accès aux données nominatives relatives aux demandes de logement social quel que soit le lieu d'enregistrement tout en respectant la réglementation sur les données personnelles, et de proposer à ses administrés un service public de proximité de l'enregistrement de la demande. Thonon Agglomération a mandaté PLS ADIL 74 afin d'enregistrer les demandes de logement social pour le compte des communes services enregistreurs directement dans le système national d'enregistrement (SNE). Celui-ci vérifie l'identité du demandeur et transmet les formulaires complets le plus régulièrement possible et par tous moyens (voie postale, courriel...). Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

### THONON AGGLOMÉRATION ADOPTION DES RPQS

Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance, adopte à l'unanimité les Rapports annuels de l'exercice 2020 sur le Prix et la Qualité des Services de l'assainissement, de la prévention et gestion des déchets et de l'eau potable de Thonon Agglomération.

## SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE 2021

### DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Mme FILLON Murielle est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

### APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 8 NOVEMBRE 2021

Le procès-verbal de la séance du 08 novembre 2021 est approuvé à la majorité (1 abstention).

### URBANISME : NOUVEAUX PERMIS DE CONSTRUIRE DÉPOSÉS

Monsieur le Maire fait part des principales demandes d'autorisations d'urbanisme reçues en mairie depuis la dernière séance du Conseil Municipal.

### RAPPORT DE LA CLECT DU 12/10/2021

Monsieur le Maire présente le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de Thonon Agglomération en date du 12/10/2021, chargée d'évaluer le coût des charges transférées concernant la défense extérieure contre l'incendie et la gestion des eaux pluviales.

A partir du 01/01/2022, le montant annuel des charges redevable par la commune du Lyaud s'élèvera à 8 525 € pour la défense extérieure contre l'incendie et à 21 909 € pour la gestion des eaux pluviales.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

### CONVENTIONS DE PRESTATIONS DES SERVICES RAM ET BIBLIOTHÈQUES AVENANTS N°1 :

Par délibération en date du 07 janvier 2019, les 7 ex-communes des Collines du Léman ont passé une convention avec Thonon Agglomération concernant le Relais Assistantes Maternelles et le réseau bibliothèques, afin d'assurer la continuité de ces services; le terme de ces conventions étant fixé au 31/12/2021, Thonon Agglomération propose de prolonger la durée de celles-ci pour une durée d'un an, jusqu'au 31/12/2022, renouvelable une fois par an, par tacite reconduction.

Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité.

# Comptes rendus *du Sivom*

## SÉANCE DU 29 JUILLET 2021

### SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1<sup>ÈRE</sup> CLASSE À TEMPS COMPLET

Le Comité Syndical décide à l'unanimité de la suppression du poste d'Adjoint Administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à Temps Complet à 35/35<sup>e</sup> à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2021.

### CRÉATION D'UN POSTE ADMINISTRATIF À TEMPS COMPLET SUR 3 GRADES

Le Comité Syndical décide, à l'unanimité, de la création d'1 Poste d'Adjoint Administratif, d'Adjoint Administratif Principal de 2<sup>e</sup> classe ou d'Adjoint Administratif Principal de 1<sup>ère</sup> classe à Temps Complet à 35/35<sup>e</sup> à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2021.

### FORMATION TECHNIQUE

Le président présente au comité syndical le plan de formation pour le personnel technique :

Formation CACES R482 pour 5 agents.

Formation tracteur pour 4 agents

### QUESTIONS DIVERSES

#### - POINT SUR LE CHANGEMENT DES PORTES PAR L'ENTREPRISE MASSICOT FERMETURES

Le président informe le comité syndical que les portes de l'ensemble du groupe scolaire ont été livrées et remplacées la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> semaine de juillet.

#### - DEVIS DEGENEVE PEINTURE

Le président propose un devis pour la réfection d'une classe et d'un couloir en maternelle et invite le comité syndical à se rendre au groupe scolaire pour vérifier la nécessité de ces travaux.

#### - VISITE DE LA COMMISSION DE SECURITÉ

Le président informe le comité syndical qu'une visite de sécurité aura lieu au groupe scolaire d'Armoiy Le Lyaud le 28/09/2021 à partir de 9h.

#### - DÉPART A LA RETRAITE DE MIREILLE GIRARD

Mme GIRARD part à la retraite le

1<sup>er</sup> octobre 2021. Un pot de départ sera organisé fin septembre.

- CHANGEMENT D'HORAIRE POUR 2 CLASSES DE MATERNELLE  
Le président informe que, suite au vote du conseil d'école sur le décalage horaire de 2 classes de maternelle, le conseil d'école est favorable au décalage de 10 minutes pour 2 classes (35 votants, 34 exprimés, 23 pour, 11 contre).

## SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE 2021

### CRÉATION D'UN POSTE TECHNIQUE À TEMPS COMPLET SELON L'ARTICLE 3-3-5°

Le Comité Syndical décide, à l'unanimité, de la création d'1 Poste d'Adjoint technique à Temps Complet à 35/35<sup>e</sup> à compter du 5 octobre 2021 pour régulariser la situation de fin de contrat sur un poste pour accroissement temporaire d'activité.

### RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022

Le nombre d'élèves scolarisés à la rentrée est de 343 dont 140 en Maternelle. Un élève est parti depuis pour cause de déménagement.

Le Groupe Scolaire a 13 classes au total : 5 Maternelles, 7 Élémentaires et 1 classe GS/CP.

La répartition des enfants par commune est la suivante : 135 enfants d'ARMOY, 200 du LYAUD et 7 d'autres communes.

### RÉGISSEUR DE RECETTES

Mme Karine GIRARDOT remplacera officiellement Mme Mireille GIRARD comme régisseur de recettes.

Une remise de service aura lieu à la trésorerie de Thonon-les-Bains.

### QUESTIONS DIVERSES

- AIDE AUX DEVOIRS : pas de changement concernant les modalités d'inscription.

- CONTRAT EDF : renouvellement du contrat EDF avec prise en compte des augmentations (abonnement et tarifs horaires été/hiver)

- Les impayés de cantine / garderie

devront impérativement être réglés auprès de la Trésorerie.

- Les travaux prévus cet été ont bien été réalisés avant la rentrée scolaire.

- Un exercice d'évacuation - alarme incendie s'est déroulé le 20/09/2021 ; tout s'est bien passé.

## SÉANCE DU 2 DÉCEMBRE 2021

### RECRUTEMENT D'UN VACATAIRE

Le Comité Syndical, décide le recrutement d'un vacataire pour assurer le déneigement durant la période hivernale.

### EXERCICE 2021 :

#### ACOMPTES PARTICIPATIONS COMMUNALES AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Le Comité Syndical :

Accepte que les communes versent, par anticipation, un acompte sur les participations communales avant le vote du budget 2022.

Accepte le montant de l'acompte correspondant à 25 % du montant de la participation calculée et arrondie pour l'année 2021 soit 87 950,00 € pour la commune d'ARMOY et 122 690,00 € pour la commune de LE LYAUD ;

#### PRISE EN CHARGE DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2021

Vu les dépenses d'investissement du budget primitif qui s'élèvent à 377 400,00 € (non compris le chapitre 16). Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1<sup>er</sup> trimestre 2022, et de pouvoir faire face à une dépense d'investissement imprévue et urgente, le Comité Syndical peut autoriser le Président à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de 2021 :

A savoir : 94 350 €

#### DÉCISION MODIFICATIVE N° 1

Le Comité Syndical, décide d'effectuer les virements de crédits suivants :

DÉSIGNATION	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	53 000,00 €	
TOTAL D 012 : Charges de personnel		80 000,00€
TOTAL R 013 : Atténuation de charges		27 000,00 €

- Devis pour table haute + 2 chaises validé par le comité syndical.

- Devis pour désherbeur thermique (VAUDAUX) validé par le comité syndical.

- Pour info, tous les agents ayant eu la formation CACES et tracteur ont obtenu le certificat d'aptitude à la conduite d'engins du SIVOM.

- De même, tous les agents ayant eu la formation SST ont obtenu leur brevet de secouriste du travail.

- En raison de la crise sanitaire, le pot pour le départ à la retraite de Mireille GIRARD et de Christine DETRY initialement prévu en décembre est reporté au printemps.

- Pour information, le comité tech-

nique a émis un avis favorable concernant les lignes directrices de gestion.

- Avec la reprise de la pandémie, Mme Christèle CHEMIN a une Autorisation Spéciale d'Absence prolongée.

- Pour information, Mme Nadine MAZARD est en arrêt jusqu'au 31/12/2021.

## Adressage

Dans les précédents bulletins municipaux, nous vous avons annoncé la mise en place d'une démarche d'adressage des voies de la commune et de numérotation des habitations. Cette mise à jour est nécessaire et essentielle au bon fonctionnement des services nécessitant un accès rapide et fiable à chaque habitation (pompiers, ambulances, services de livraison...). Le plan d'adressage a été réalisé et pourrait être déployé dès le printemps.

Les nouveaux noms de voies comme les numéros des habitations devront être reportés sur les cartes d'électeurs et indiqués pour la distribution de la propagande électorale. Ainsi, afin de ne pas prendre le risque de perturber le bon déroulement des élections à venir (présidentielle, 10 et 24 avril 2022, puis législatives, 12 et 19 juin 2022), le conseil municipal a décidé de repousser à l'automne prochain la mise en fonction du nouveau plan d'adressage.



Dans les prochains mois, nous donnerons toutes les informations utiles aux habitants concernés par ce changement.

## Installation de 2 sages femmes

À compter du 7 mars deux sages femmes vont s'installer à la maison médicale.

Céline RAMUS et Justine AUGUSTE pourront vous accueillir en cabinet pour vos suivis gynécologiques ou de grossesse. Elles assureront également les préparations à l'accouchement et les rééducations du périnée. Elles se déplaceront au domicile pour les suivis de certains types de grossesse et pour les post-partum.

Nous souhaitons la bienvenue à ces deux nouvelles patriciennes qui vont enrichir l'équipe déjà en place !

Pour rappel, à la maison médicale, vous pouvez déjà profiter des services de :

- Audrey LANDAT, Kinésithérapeute ;
- Marc-Antoine BOESCHE, Ostéopathe ;
- Lore RODET et Benoîte SAGE, orthophonistes.



## Départs en retraite et nouvelles arrivées

L'année 2021 a été marquée par les départs en retraite de deux secrétaires incontournables de nos collectivités.

Christine Detry, bien connue de tous les Lyaudains, a quitté le secrétariat de la mairie en décembre dernier après 30 ans de service. Mireille Girard ("Mireille l'abeille" pour les plus jeunes), a quitté au printemps le poste qu'elle occupait au secrétariat du SIVOM Armoy Le Lyaud depuis 23 ans. Elle avait également travaillé avec Christine à la mairie au début des années 2000.

Après plusieurs reports, une cérémonie de départ leur sera organisée lorsque la situation sanitaire le permettra. En attendant, nous leur adressons tous nos remerciements pour leurs engagements forts durant toutes ces années et leur souhaitons une heureuse retraite bien méritée.

Pour prendre leurs suites, deux nouveaux agents ont été recrutés. Côté mairie, Elodie Vidal a été promue secrétaire de mairie et a pris les fonctions de Christine. Caroline Le Dréau a rejoint l'équipe et occupe

le poste d'adjoint administratif. Son expérience au sein d'autres collectivités et en urbanisme associées à l'expérience et à l'implication d'Elodie sont déjà un atout pour notre commune.

Côté SIVOM, c'est Karine Girardot qui a succédé à Mireille. Elle reprend donc le secrétariat des services techniques et du périscolaire. Un défi de taille en cette période d'organisation scolaire tumultueuse ! Nous leur souhaitons à toutes les deux la bienvenue et de s'épanouir dans leurs nouvelles fonctions.



Elodie Vidal et Caroline Le Dréau



Karine Girardot

## Marchés

### MARCHÉ DE L'ÉTÉ

Nouveau l'été dernier : les deux marchés agrandis, 17 juillet et 14 août, ont rassemblé une quinzaine de producteurs locaux et artisans et attiré de nombreux visiteurs.



Marché de juillet



Marché d'août

### MARCHÉ DE NOËL

Fort de ce succès, un marché de Noël a été organisé le 4 décembre. Malgré une météo défavorable, 25 exposants étaient présents en plus des producteurs habituels. L'APE tenait la buvette et assurait sa traditionnelle vente de sapins.



## Troc' plantes

Le Troc Plantes et Graines d'automne s'est déroulé le **dimanche matin 10 octobre 2021** sur le Champ Dunant au cœur du village du Lyaud pour la 17<sup>e</sup> année. C'est une occasion de rencontres et de partage entre des jardiniers. Chacun apporte des plants et des graines de son jardin et vient ici les échanger contre des variétés ou des plantes différentes. Pas d'argent, tout est gratuit, les conseils, les plantes et les graines. C'est un partage pour plus de biodiversité dans son jardin potager, fruitier ou d'ornement.

La vingtaine de tables a été remplie dès 9 h par les jardiniers de tous les villages alentour et même de Nangy. Ils ont ainsi pu échanger des plants de fraises, de salades, des fleurs vivaces pour lesquelles l'automne est la meilleure saison de plantation. Sur le stand des Gardiens de Semences, ils ont aussi



pu récupérer des graines de chou, poireau, côte de bette, basilic, persil et de nombreuses fleurs, soucis, œillets d'Inde. Toutes ces graines ont été récoltées par les jardiniers locaux et sont donc très adaptées à notre climat et terrain du Chablais. Elles sont reproductibles contrairement à celles des magasins et jardineries qui sont le plus souvent des hybrides incapables de se reproduire à l'identique (ce qui permet d'en vendre chaque année de nouvelles).

Le stand des Incroyables Comestibles a été lui aussi, pris d'assaut ainsi que la grainothèque d'Armoay accompagnée cette année par la grainothèque de l'Agastache de Neuvécelle qui a traversé la Dranse pour nous accompagner. Les jardiniers débutants qui n'ont pas encore de plants ou graines

à échanger sont les bienvenus et peuvent repartir avec des semences, des plants et des conseils pour faire des graines qu'ils apporteront l'an prochain.

Le troc de plantes et graines a lieu deux fois par an, en mai et en octobre et est organisé par Josette Bidal et les Gardiens de Semences. La municipalité du Lyaud fournit les affiches et met à disposition le chaiteau ainsi que les tables qui sont prêtées par la paroisse. Merci aussi aux bénévoles qui aident à la mise en place et sur les stands. Rendez-vous au prochain troc de printemps qui aura lieu le dimanche 8 mai 2022 !

### CONTACT

Josette Bidal  
Les Gardiens de Semences  
06 32 69 97 57  
josette.bidal@orange.fr



## Maison d'autonomie

Le vendredi 15 octobre 2021, l'Association ODELIA accompagnée par monsieur DEAGE a inauguré la nouvelle résidence autonomie du Lyaud en présence de nombreux élus locaux. Ce bel événement a permis de faire découvrir ce nouveau concept d'habitat partagé pour seniors, privilégiant l'entraide, le maintien de l'autonomie et la vie sociale. Les résidents présents depuis mi-juillet pour certains, ont eu à cœur de faire découvrir leur "Collocation" aux invités.

Cette résidence autonomie, autorisée par le Conseil Départemental, est habilitée à 100 % à l'aide sociale et conventionnée APL. Elle accueille des personnes âgées de plus de 60 ans (et moins sur dérogation), en GIR 5 ou 6 (échelle du niveau de perte d'autonomie). Un lien avec l'EHPAD "Le Verger des Coudry" de Cervens, permet d'assurer la continuité du parcours de vie, et de mutualiser des services.

La résidence "Le Vallon des Vouas" propose 23 logements T1 et un T2, tous de plain-pied, possédant une terrasse individuelle et organisés autour d'une grande pièce à vivre

agréable et chaleureuse. Elle est animée par un responsable logé sur place. De nombreux projets collaboratifs en lien avec la vie locale du Lyaud sont en cours, dont certains avec l'école voisine.

### PLUS D'INFOS

Pour tout renseignement :  
Madame DOCHLER  
06 64 64 40 33  
residencelelyaud@odelia.eu



## Mystère au village

Nouvel épisode de Mystère au Village. Pour découvrir l'histoire d'Al-liwald et de la naissance du village, la commission animation de la commune a organisé un parcours sur les sentiers du village.

Il fallait passer par la route de Prélaz, aller vers les Chambrettes et le réservoir des Mouilles pour revenir au champ Dunant, point de départ.

On devait rejoindre certains points et résoudre les énigmes disséminées le long du parcours.

Sur le Champ Dunant, des petits parcours étaient mis en place pour les plus jeunes.

Plus de 250 personnes ont participé à cet événement festif et pédagogique.

Le montant de la recette s'est élevé à 1030 € au profit de l'APE qui tenait une buvette avec des crêpes.



€ *chiffre*  
1030 euros  
au profit de l'APE



## Cross des Hermones 2021

Après une année blanche en 2020, le 37<sup>e</sup> cross des Hermones, organisé par la commission Sports et Loisirs du LYAUD, a pu avoir lieu **les 6 et 7 novembre derniers**.

Comme à l'accoutumée, dès le samedi, les plus jeunes se sont disputés les victoires sur le circuit tracé dans le village. Sous le soleil, ils étaient 112 participants répartis en 4 catégories, d'éveil à minimes.

Les sourires affichés sur les visages tout l'après-midi en disaient long sur le plaisir de se retrouver et de pouvoir se mesurer sur des distances relatives à leur âge.

Après l'effort, le réconfort, tous ont apprécié le ravito d'après course, la remise d'une médaille à tous les participants, ainsi que les coupes remises aux 3 premiers sur les podiums.

Le dimanche matin, dès 7 h 30, tous les bénévoles étaient présents pour accueillir les 200 concurrents du cross des Hermones : mise en place de la remise des dossards, du contrôle du Pass sanitaire et de l'aire d'arrivée. Une nouveauté, cette année : le sens du parcours a été inversé pour le rendre légèrement moins difficile, modification bien appréciée par tous !

Le départ, donné par Monsieur le Maire à 9 h 30, fut l'occasion d'en-

courager tous les concurrents dans les rues du village, avant qu'ils ne prennent la direction de la montagne pour une distance de 12 km.

Le vainqueur Adrien MICHAUD, seul en tête dès la mi-parcours, le bouclait en 41 min et 17 s. Le premier représentant de la commune Hugo ARRACHART, terminait à une belle 5<sup>e</sup> place.

La remise des prix et la collation d'après course se sont faites en plein air sur le champ Dunant pour cause de la Covid. Monsieur le Maire a alors remercié tous les participants et bénévoles qui ont œuvré pour que cette épreuve soit une réussite.

A cette occasion, 2 € par participant ont été reversés par la commission à l'association organisatrice de la virade de l'espoir. Ainsi un chèque de 500 € a été remis pour la lutte contre la Mucoviscidose.

La commission remercie tous les participants pour leurs efforts, les bénévoles pour leur présence, les signaleurs, les personnes pour le ravito d'après course, les secours FFSS, les services techniques de la commune pour l'apport en matériel, ainsi que les chasseurs de la commune pour avoir changé leur



lieu de chasse un dimanche matin. Cette organisation fut une réussite, en espérant vous retrouver l'an prochain pour le 38<sup>e</sup> cross avec le même succès.



## Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie de commémoration du 11 novembre s'est déroulée au monument aux morts au Lyaud. M. le Maire, Joseph DÉAGE, a d'abord souhaité rendre un émouvant hommage à Bernard BEL, grande figure du village qui avait l'habitude d'accompagner chaque cérémonie nationale de son tambour. C'est son frère, Louis BEL, qui a sonné le clairon.

Après une minute de silence à la mémoire des combattants morts pour la France, M. le Maire, les élus et les personnes présentes ont entonné la Marseillaise (comme le veut la tradition).



## Colis de Noël

Un colis a été proposé et distribué fin décembre aux aînés en remplacement du repas de Noël. Nous espérons, cette année, le retour du traditionnel et convivial banquet.



## L'Alambic

Comme depuis 1929, l'alambic a pris le 13 décembre ses quartiers route des Cathelins pour une petite semaine.



## Les travaux

### Aménagement du parking de la résidence autonomie



Carrefour route de la Capite - Champs de Beules



Réfection d'une partie de la toiture du groupe scolaire



Sécurisation du rond-point à l'intersection des rues du Sommetant, des Devants et des Jardins



La voirie et le parking de la résidence d'autonomie ont été financés par le département à hauteur de 26 300 €. La commune a également obtenu une subvention de 10 000 € dans le cadre des travaux de réfection de voirie.

### Toit de l'école de musique





# Rentrée scolaire



Pour cette nouvelle année scolaire, 342 élèves sont accueillis au groupe scolaire Armoys - Le Lyaud. Répartis dans 13 classes, ils sont accompagnés par une équipe de 16 enseignants, sous la direction de Cathy Chifflet.

**Bienvenue au cours préparatoire !**

**13 classes**  
**342 élèves**  
16 enseignants

## Animation « 0 déchets »

Pendant l'année scolaire 2020 - 2021, les 3 classes de CM de l'école ont participé à une animation « 0 déchet » financée par Thonon Agglo. Dans ce cadre, chacune a organisé une après-midi nettoyage sur les communes du Lyaud et d'Armoys. Voici le texte d'une élève de CM2 :

*Lundi 21 juin 2021, nous sommes allés au stade d'Armoys afin d'y ramasser les déchets. Nous l'avons fait car un animateur était déjà venu dans notre classe pour nous apprendre le 0 déchet : comment manger en limitant le nombre de déchets, comment trier nos déchets... et pour nous faire prendre conscience du nombre de déchets qu'il y a dans la nature. Au cours de cette animation, nous avons trouvé avec notre classe de nombreuses choses surprenantes :*

- un couteau de boucher
  - un cadenas
  - une pièce de moteur
  - un briquet
  - une sandale
  - des lambeaux d'habits
  - un pinceau
  - une boule de pétanque
  - un pot de confiture
  - une prise électrique
- Et bien d'autres choses encore...*

*Pour finir, nous avons trié approximativement les déchets.*

*J'ai trouvé vraiment très choquant que les gens jettent tout cela dans la nature.*

*Pour lutter contre la pollution, il faudrait être solidaire et faire chacun un petit effort au quotidien et si tout le monde s'y met, nous aurons un vrai impact sur la pollution !*

## Une année scolaire placée sous le signe du timbre pour les CE2-CM1

Cette année, Marc POIGNANT, Armoysien représentant l'Association Philatélique locale Phil-Chablais, nous a proposé son aide pour réaliser un projet autour du timbre.



Cela nous permet d'enrichir les thèmes abordés en sciences, en histoire, en géographie, en art, mais aussi en français et en instruction civique et morale. Bref, une véritable ouverture culturelle sur le monde et un moyen d'expression ludique.

L'Association nous fournit tout

le matériel nécessaire (pinces, albums, timbres, documents pédagogiques...) et tous les mardis matin, ses représentants nous accompagnent dans l'animation des séances et des ateliers. Ils nous amènent également quelques surprises : timbres extraordinaires, anecdotes...

Au cours de l'année scolaire, chaque enfant pourra réaliser un album sur le thème qu'il aura choisi. Puis une exposition aura lieu en fin d'année pour que les élèves puissent présenter leur travail et leurs créations.

Cela suscite beaucoup d'engouement de la part des enfants. Dans la cour de récréation, les albums de timbres ont même détrôné les albums de cartes Pokémon !

Un grand merci aux membres de PhilChablais qui réalisent un énorme « travail de fourmis » en amont pour que l'on puisse réaliser ce beau projet.

*Delphine MORAND, classe des CE2-CM1*



Une partie des élèves et de leur collecte

## APE Association des Parents d'Élèves

Toute l'équipe de l'association des parents d'élèves vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2022.

L'année 2021 s'est bien terminée. Nous avons pu maintenir la plupart de nos manifestations et ce malgré le contexte que nous connaissons tous.

Merci d'être venus aussi nombreux pour la belote du 20 novembre 2021.

L'APE a pu également participer au marché de Noël organisé par la municipalité, où un stand buvette a pu être proposé. Convivialité et bonne ambiance furent au rendez-vous. C'est notamment lors de cette manifestation que les commandes de sapins ont été distribuées, ce fut un succès cette année.

Merci à tous pour votre participation.

Un grand merci aux bénévoles et aux aides ponctuelles qui nous ont aidés à organiser ces manifestations.



Une partie de l'équipe au marché de Noël

## Ecole de musique

Deux bonnes nouvelles ont marqué la rentrée de l'école de musique Le Lyaud-Armoay, qui s'est réalisée sous contrainte Covid :

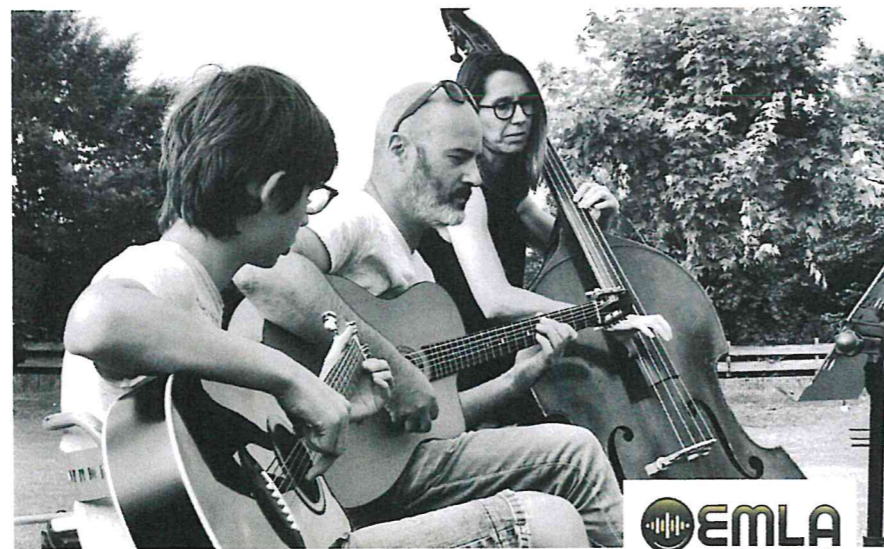
- un cours d'éveil qui se pérennise avec Olivia HUTTNER avec un effectif de 9 élèves.
- la création d'une nouvelle identité visuelle pour marquer la nouvelle dynamique de l'école de musique.

La fin d'année scolaire s'était terminée par un concert au champ Dunant, très réussi sous l'égide du beau temps et de la bonne humeur.

Côté association : Sébastien CHATELAIN a rejoint le bureau composé maintenant de 4 bénévoles qui est, nous le rappelons, ouvert à toute bonne volonté.

Par ailleurs, un certain nombre d'élèves adultes est également inscrit à l'école de musique.

L'équipe se mobilisera pour organiser une représentation en fin d'année scolaire.



Nous tenions également à remercier les Maires du Lyaud et d'Armoay pour leur soutien et leur participation aux manifestations.

## Gouttes de vie

### Des bénévoles décorés

Le don de sang mobilise chaque année en France plus d'1,6 million de donneurs mais aussi des milliers de bénévoles qui n'hésitent pas à s'investir au sein d'une association. Proches du terrain, ces bénévoles sont le lien entre les donneurs de sang de la commune et l'Etablissement Français du Sang. Leurs missions sont nombreuses : promotion du don, gestion des collectes, relation avec l'EFS.

La coopération active des associations avec l'EFS participe à l'auto-suffisance de la France en produits sanguins. Le soutien constant et l'aide que peuvent apporter les municipalités contribuent également fortement à la réussite de cette mission notamment par la mise à disposition des équipements municipaux.

C'est ainsi que 5 bénévoles de Gouttes de Vie ont récemment été décorés en remerciement pour leur engagement qui dure pour certains depuis 1995, date de création de l'association.

Daniel FAVRE-VICTOIRE, cuistot de l'équipe, a reçu la médaille de l'union nationale des donneurs de sang.

Bernadette COTE, Marie-Jo GHIO, Odile FAVRE-VICTOIRE et Olivier FROSSARD ont été honorés en recevant des mains de René CHRISTIN, Président de l'Union Départementale et de Jean François SECHAUD représentant la Région AURA, la médaille de Chevalier du Mérite du Sang.

La dernière collecte de l'année a eu lieu juste avant Noël, le mercredi 22 décembre 2021.



## Foyer rural

Après une saison 2020-2021 très difficile pour l'organisation – et sur le plan financier !- c'est une rentrée sous surveillance qui a démarré... Mais grâce à la bonne volonté de tous, animateurs, bénévoles et participants, le Foyer a pu reprendre la plupart des activités.

L'obligation du Pass sanitaire et peut-être un peu de méfiance face à la situation n'ont pas été sans conséquences : Faute de Pass, les activités de méditation, théâtre, do-in et dessin ne peuvent se faire au sein du foyer, et quelques personnes ont renoncé à s'inscrire pour le moment. Les cours d'Espagnol et yoga doux proposés n'ont pu démarrer par manque de participants, mais une reprise pourrait être envisagée en cas de nouvelles inscriptions.

Cela dit, beaucoup d'adhérents (220 à ce jour), anciens et nouveaux, se sont inscrits et c'est très encourageant ! Merci à tous pour leur confiance. Certains cours affichent déjà complet, mais il reste de la place dans la plupart d'entre eux, n'hésitez pas à vous manifester.

L'exposition artisanale d'octobre, qui n'avait pu se tenir l'an dernier, a été encore une fois repoussée à l'année prochaine, après moult hésitations.

Cette manifestation en intérieur voit passer beaucoup de monde et les contraintes liées à la situation sanitaire étaient trop lourdes pour une équipe de bénévoles restreinte. Ce n'est que partie remise.

*Le Foyer reste optimiste et souhaite à tous une bonne saison sportive et culturelle !*

### Et on garde le moral

Permanence du Foyer tous les mardis de 9 h à 12 h (hors vacances scolaires), salle derrière la mairie d'Armoay.  
Hélène : 06 51 13 72 36  
foyer.armoy@lelyaud@gmail.com

# Association sportive *Le Lyaud / Armoy*

Depuis la rentrée de septembre, les joueurs de foot ont pu reprendre les entraînements et les matchs avec quelques contraintes dues au pass et au protocole sanitaires à respecter.

Pour combler les matchs et entraînements n'ayant pas pu avoir lieu en 2020, le club a revu à la baisse le montant de la cotisation pour les licenciés qui ont renouvelé leur inscription.

Dans toutes les catégories les effectifs sont pratiquement complets. L'école de foot peut heureusement compter sur un bon nombre de coachs motivés qui donnent de leur temps pour les enfants.

- En U7 : deux équipes.  
Responsable : Arnaud ROGUIER
- En U9 ; trois équipes  
Responsable : Arnaud BICHAT
- En U11 : deux équipes.  
Responsable : Laurent SEARA
- En U13 : deux équipes coachées par Stéphane FILLON



U11 avec F. EYDELY, M. MESTRINARO, J. BERTHE, M. PRUVOST, M. BALLIN, F. PISSART, L. JOAQUIM SEARA



U13 avec C. MESNIL, M. RECHARD



U7 avec F. EYDELY, A. ROGUIER, C. BEL



U9 avec D. DUVAL, N. MERCIER, A. BICHAT, Y. GIOVANELLI

Pour les U15, U17 et U20 le groupement réunit les jeunes du Lyaud, d'Armoy, d'Orcier, d'Allinges et de Perrignier : deux équipes U15, deux équipes U17 et une équipe U20. Président : Cyril BURDINAT et référent Thomas LAFERTE pour Le Lyaud/Armoy.

Le club est doté de deux équipes séniors : l'une en D3 coachée par David DELANNOY et l'autre en D5 entraînée provisoirement par Kézia LOPEZ et qui cherche un remplaçant pour l'année à venir. Les matchs ont généralement lieu les dimanches. Bien placées au classement, les équipes espèrent jouer la montée en division supérieure. Une équipe conviviale de vétérans, gérée par Fred BORETTI, joue également le vendredi soir à Armoy. Au niveau du bureau, quelques changements sont intervenus : après dix années de bons et loyaux services, notre secrétaire Agnès MESTRINARO a tiré sa révérence et a été remplacée par trois personnes. Le club la remercie chaleureusement une nouvelle fois pour toutes ces années de bénévolat. Elle reste toutefois dans le comité.

reusement une nouvelle fois pour toutes ces années de bénévolat. Elle reste toutefois dans le comité.

En 2022, les deux événements traditionnels sont programmés (si la situation sanitaire le permet). **Le tournoi de pentecôte** est fixé le samedi 4 juin et le lundi 6 juin. **La fête de l'été** avec son traditionnel loto le samedi soir et son vide-greniers est prévue pour le week-end des 30 et 31 juillet.

Fin octobre 2021 a été organisée au stade une séance photo pour marquer les **50 ans d'existence du club ASLA**, créé en 1971.

Les anciens présidents successifs étaient présents ainsi que les enfants, certains jeunes et séniors et une partie des dirigeants actuels. Ce fut un joli moment intergénérationnel.

Cependant, quelques jours après cet événement, la disparition brutale de notre Bernard BEL national a profondément endeuillé le club et tous ses membres. Ancien président, entraîneur, organisateur,



puis inconditionnel et mémorable supporter de l'ASLA, il a dévoué une grande partie de sa vie au club qui lui restera éternellement reconnaissant. Sa présence manque déjà cruellement les dimanches au bord du stade...



**Composition de l'ASLA 2021-2022 :**  
 - Président : BEL Louis  
 - Vice-Présidents : EYDELY Florent et MARCLAY Philippe  
 - Président d'honneur : Claude ROGUIER  
 - Trésorier : MEYNET Jean-Yves  
 - Secrétaire : DUSSART Julien  
 - Vice-secrétaires : DE POSSESSE Louisa ; VALLET Stéphanie

**Membres du comité :**  
 BONDAZ Cédric, BORETTI Patrice, CHIRAQUIAN Serge, FILLON Gilles, FILLON Stéphane, FROSSARD Olivier, HOUZARD François, JOAQUIM SEARA Laurent, LAFERTE Thomas, LO IACONO Dominique, MESNIL Colas, MESTRINARO Agnès, MIGUET Christophe, SANTIMARIA Joël, VIGNOCCHI Sylvain



Philippe MARCLAY et Pierrot GHIO (vice-présidents), Patrick BERNARD et Joseph DEAGE (maires d'Armoy et du Lyaud), Louis BEL (président), André CORNIER, Edmond BIDAL et Jean-Louis MERCIER (trois des plus anciens joueurs), Gabriel NEPLAZ, Hubert DUBOULOZ, Bernard BEL, Felice LASORSA et Claude ROGUIER (présidents), Gilbert FROSSARD (vice-président), Christophe MIGUET (président) absent ce jour

## Les Chamois du Léman

### Notre association

L'association "Les Chamois du Léman" a été créée en septembre 2018. L'équipe compte actuellement 7 membres, passionnés et pratiquant le trail et divers autres sports.

Nous avons pour but de vous faire découvrir et partager notre passion du sport et de la nature. Nous aimerions rassembler les Chablaisiens autour d'un événement convivial, familial et sportif, au travers de marche nordique, course à pied et trail.

Nos expériences communes en trail, course sur route, triathlon nous permettent d'avoir une belle vision d'ensemble sur les attentes et les plaisirs de chacun.

### Notre course

Nous avons organisé en juin 2019 notre 1<sup>er</sup> évènement (le Biot'rail) au Col du Corbier qui a rassemblé près de 350 coureurs sur les 3 parcours.

Cette année nous nous déplaçons au Lyaud, avec également 3 parcours aux profils similaires à ceux du Biot'rail :

- Le Grand Lyaud : 20 km / 1300 m de dénivelé positif, un parcours vallonné, qui emprunte de beaux sentiers et qui vous offrira de beaux points de vue sur le chablais Thononais et le lac Léman. Un parcours idéal pour les amateurs de trails courts.
- Le P'tit Lyaud : 9 km / 450 m de dénivelé positif, une course ouverte aux coureurs et aux marcheurs sur un parcours vallonné de mono-traces qui offre un beau point de vue sur le lac Léman. Parfait pour découvrir le trail !

Lors de nos événements nous essayons au maximum d'avoir une démarche éco-responsable :

- balisage réutilisable
- limiter la rubalise sur les parcours
- limiter l'utilisation de la vaisselle plastique sur les ravitaillements en utilisant des éco-cup.

Cette année, nous avons un partenariat avec l'association "Un sourire à l'école" dont le but est de scolariser les enfants handicapés dans l'Education Nationale, financer en partie les

formations aux accompagnants et le matériel adéquat dans les écoles. Ils s'occuperont intégralement de la buvette et de la petite restauration à l'arrivée de la course.

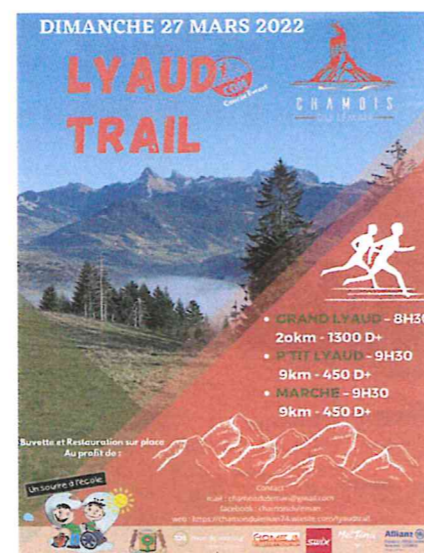
### PLUS D'INFOS

#### Notre site

<https://chamoisduleman74.wix-site.com/lyaudtrail>

#### Notre email

[chamoisduleman@gmail.com](mailto:chamoisduleman@gmail.com)



Des spectacles pour rire, pour aimer, des lectures théâtralisées, un spectacle jeune public "Aïe, aïe, aïe des ours!" et la présence de Vincent Dheygre, auteur de "Out of Memory" qui partagera quelques instants avec nous.

Voilà pour les grandes lignes de ce prochain Festival.

Cette année nous accueillons 3 nouvelles compagnies : "Mont Royal Compagnie" qui, avec Gertrude la clown, nous ventera les mérites du vin sur des airs d'opérette ; "Camélia Compagnie" qui restituera avec brio la vie de Camille Claudel ; "Les Morts Joviaux" nous offriront un très beau moment d'humour... dans un cimetière.

### Où nous retrouver ?

Nous vous invitons à découvrir les détails sur notre site : [www.festival-theatre-armoy.fr](http://www.festival-theatre-armoy.fr)



## Le festival fête ses 20 ans

Mis entre parenthèses en 2021, le Festival se prépare pour 2022 pour sa 20<sup>e</sup> édition...

### 20 ans ! Ah oui quand même !

En regard du reflet peu flatteur de notre monde, un peu d'humanité, un peu d'espoir, un peu de dérision joyeuse ne seraient pas de trop en ces temps d'incertitude !

C'est ce que nous souhaitons vous offrir au fil de notre programmation et nous espérons que ce 20<sup>e</sup> Festival vous fera vibrer de plaisir et d'émotion et vous remplira d'énergie positive.

C'est avec un très grand plaisir que nous nous apprêtons à vous accueillir les 18, 19, 20, 25, 26 et 27 février.

Les troupes sont impatientes de vous présenter leurs spectacles, une première à Armoy pour certaines d'entre elles et de belles retrouvailles pour d'autres.

## Thonon agglomération

### APPORT VOLONTAIRE DES ORDURES MÉNAGÈRES

L'apport volontaire des ordures ménagères a été lancé sur les communes de Ballaison et Loisin en avril 2021. Après Sciez en 2017, puis Douvaine en 2020, le déploiement de l'apport volontaire va se poursuivre dans l'agglomération. Les habitants déposeront leurs ordures ménagères aux espaces de tri, là où ils ont déjà pris l'habitude de déposer les déchets recyclables. Ce nouveau dispositif répond à 3 objectifs principaux :



### 1 Préserver l'environnement

Devant l'augmentation constante de la population et le développement de nouveaux logements, la question de la collecte des déchets se pose régulièrement, notamment en matière de préservation du cadre de vie et de la propreté des voies. Il s'agit aussi d'encourager l'usager à modifier son comportement :

- en développant le tri sélectif et en améliorant la qualité de ce dernier
- en adoptant de nouvelles pratiques de gestion des déchets verts (compostage individuel et collectif, broyage, etc.)
- en modifiant ses comportements d'achat
- en donnant une seconde vie aux objets dont il n'a plus l'utilité.

### 2 Faire face à la saturation de l'usine d'incinération à Thonon-les-Bains

Les ordures ménagères du territoire sont actuellement confiées au STOC (Syndicat de Traitement des Ordures du Chablais) qui gère leur incinération à Thonon-les-Bains principalement. Toutefois cette usine ne parvient plus à répondre aux besoins : en 2019, sur les 20 938 tonnes d'ordures ménagères collectées sur le Bas Chablais, environ 1 500 ont dû être transférées vers les usines d'incinération de Passy, Bellegarde, Bourgoin-Jallieu et Lyon.

### 3 Maîtriser les coûts

A cela s'ajoute la nécessité de maîtriser les coûts de traitement et de gestion des déchets : grâce à l'amélioration des résultats de tri, les volumes d'ordures ménagères collectés baissent. Les cours d'investissement pour l'acquisition des conteneurs et l'aménagement des espaces-tri sont amortis rapidement du fait de la réduction des coûts de ramassage et de la hausse des volumes de déchets recyclables collectés.

## THONON agglomération

## Nouveau urbanisme

### Saisine par voie électronique et instruction dématérialisée des autorisations d'urbanisme

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, l'ensemble des communes doivent proposer à leurs usagers un service de saisine par voie électronique (SVE) pour les demandes d'autorisation d'urbanisme.

Le SVE est un droit, pour les usagers qui le souhaitent, de saisir l'ad-

ministration par voie électronique. Cependant, ceux-ci conservent la possibilité de déposer leurs dossiers au format papier.

Afin de se mettre en conformité avec ce nouveau dispositif, Thonon Agglomération met à votre disposition sur son site une SVE accessible via le portail "Mes démarches".



## FACE AUX VIOLENCES, RÉAGIR PEUT TOUT CHANGER

L'actualité ne cesse de nous rappeler la gravité et la sensibilité des violences commises au sein de couples mariés, pacsés, en union libre ou séparés. Qu'elles soient verbales, psychologiques, physiques ou sexuelles, elles touchent l'ensemble de la population sans distinction de sexe, d'âge et de milieu social. Protéger toute victime reste une priorité, détecter ces violences du quotidien est l'affaire de tous.

L'un de vos proches se replie sur lui-même, s'isole, s'absente ou évite les rencontres ?

Il vous paraît craintif, nerveux voire agressif, se dévalorise ou culpabilise ?

Il tente de masquer des blessures, trouve des excuses au comportement de son/sa partenaire ?

Vous êtes témoin de disputes, de bruits, de cris provenant de votre voisinage ?

Il peut s'agir de signes avertisseurs et le temps d'agir est probablement venu.

### Si je suis victime ou témoin de violences, des solutions existent

En cas d'urgence ou de danger immédiat, composez le 17 pour être mis en relation avec les services de police et de gendarmerie, ou le 114 par sms pour les personnes sourdes et malentendantes.

Pour signaler des faits à un service d'enquête ou déposer plainte, votre brigade de gendarmerie de Douvaine (04 50 94 00 09) ou Bons-en-Chablais (04 50 36 11 02) sera à votre disposition 7j/7.

Pour une écoute, un conseil et une orientation, composez le 3919 (anonyme et gratuit) ou consultez le site « [arreteonslesviolences.gouv.fr](http://arreteonslesviolences.gouv.fr) » et sa plateforme de signalement en ligne (anonyme et gratuite).

### Et si je ne suis pas sûr, si j'hésite à dénoncer des faits ?

Des dispositifs locaux d'accompagnement et de prise en charge spécialisés dans la lutte contre ces violences peuvent vous aider.

Vous pouvez contacter :

- L'AVIJ des Savoies 05 50 52 90 95
- Espace Femmes 04 50 97 61 90
- Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles 04 50 09 52 40.

L'association Espace Femmes propose aux femmes victimes de violences conjugales un accompagnement gratuit et confidentiel sur l'ensemble du département de la Haute-Savoie.

Vous pouvez nous contacter :

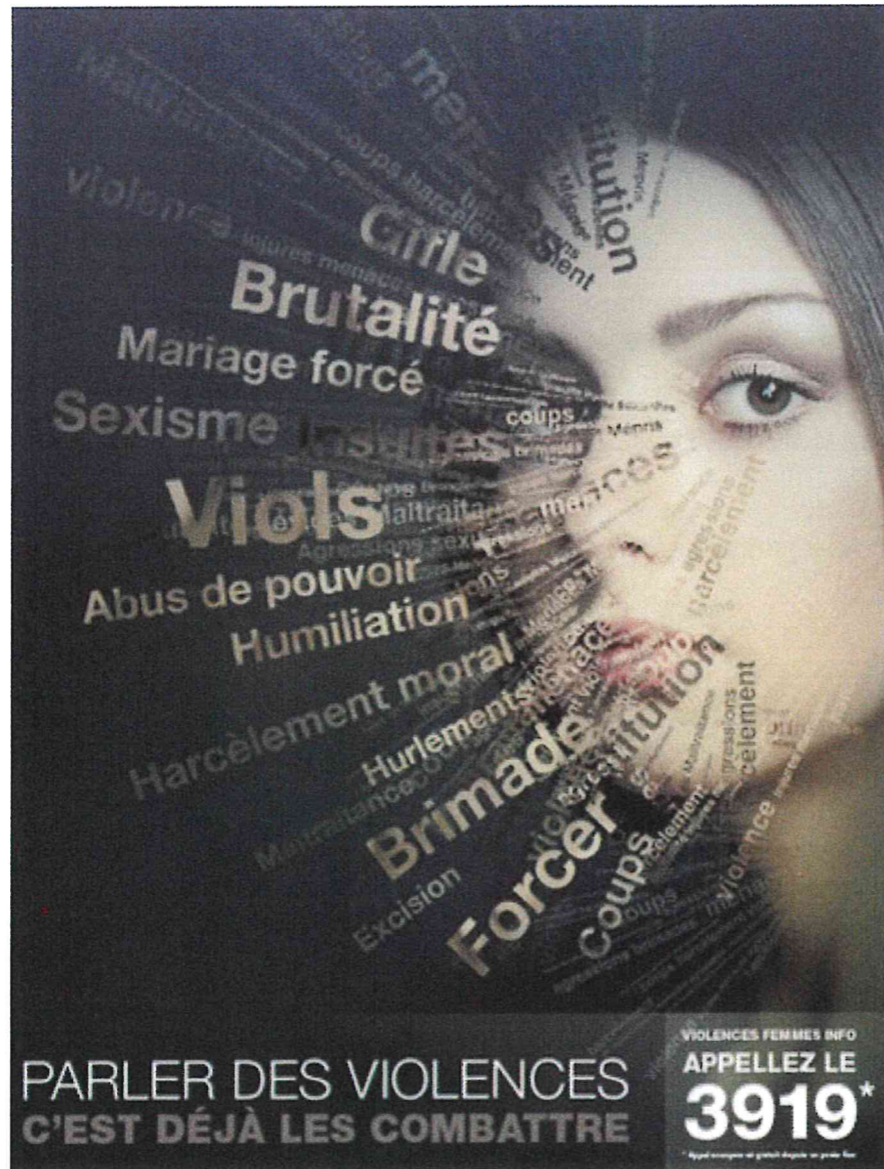
- par téléphone : 04 50 97 61 90
- par mail : [espacefemmes74@gmail.com](mailto:espacefemmes74@gmail.com)

Les permanences collectives, gratuites et confidentielles seront à nouveau ouvertes à partir du lundi 18 janvier !

Pour la sécurité de toutes, et afin de limiter le nombre de personnes présentes en simultané, nous fonctionnons sur rendez-vous. Merci de nous contacter afin de fixer ensemble un moment de rencontre.

Notre permanence à Thonon-les-Bains tous les jeudis.

*Agissons ensemble pour ne pas laisser la violence s'installer.*



## Etat civil *Fin 2021*



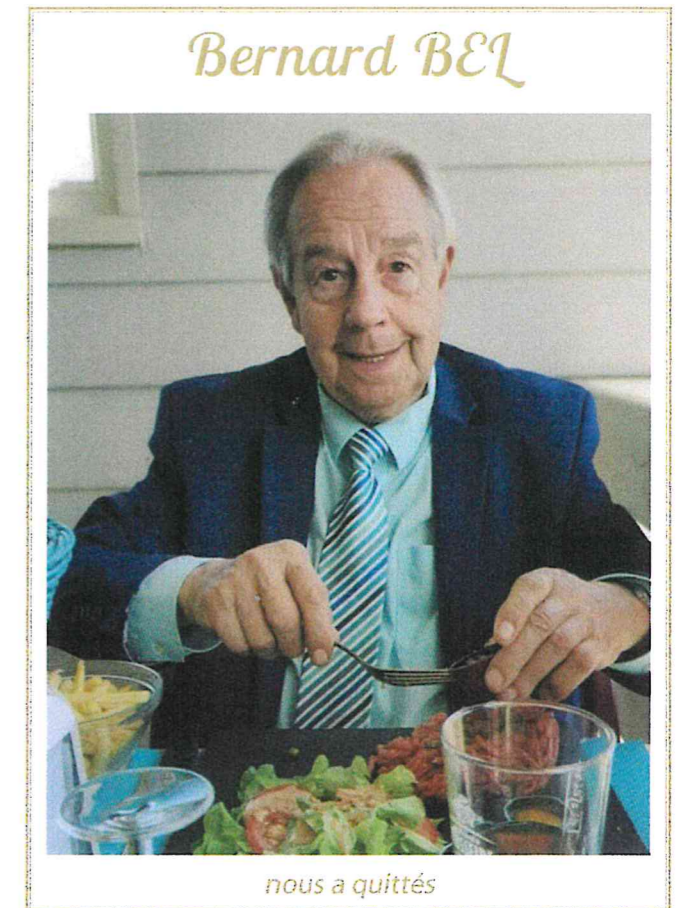
### Naissances *Bienvenue*

- MARTINOT TOULZE Arthur, né le 13 septembre 2021
- RAYMOND Léon, né le 27 octobre 2021
- CARRIER Côte, né le 2 novembre 2021
- DETRAZ Liam, né le 5 novembre 2021
- JOU ALMEIDA Enzo, né le 3 décembre 2021



### Décès *Souvenirs Respectueux*

- ALPHONSE Alain, décédé le 10 août 2021
- BERTHET Rosa, veuve DÉAGE, décédée le 6 septembre 2021
- BEL Bernard, décédé le 8 novembre 2021



## Les réglementations

### Hauteur des plantations

Une distance minimale de 0,50 m, de la limite séparatrice pour les plantations (de basse tige) ne dépassant pas 2 mètres.

Une distance de 2 mètres minimum de la ligne séparatrice pour les arbres (dit de haute tige) destinés à dépasser 2 mètres de hauteur.

La distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre.

La hauteur se mesure à partir du niveau du sol où est implanté l'arbre jusqu'à la pointe.

En présence d'un mur :

Les arbres, arbustes et arbrisseaux de toutes espèces peuvent être plantés en espalier de chaque côté du mur séparatif sans que l'on soit tenu d'observer aucune distance mais ne pourront dépasser la crête du mur.

Toutes plantations ne respectant pas ces distances peuvent être soumises à une demande d'élagage ou d'arrachage de la part de votre voisin.

Ces demandes ne peuvent être effectuées que par un propriétaire ou son usufruitier. Un locataire ou un fermier ne sont pas habilités.

Les haies végétales doivent être constituées d'espèces locales variées (charmilles, ...). Les haies régulières de conifères (thuyas...) sont interdites.

#### Rappel

Nous rappelons que les haies en bordure de voiries doivent être taillées par les propriétaires.

## Les incivilités



Dégradation de la bâche du chapiteau

### Travaux bruyants

Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non-exhaustive) ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8 h à 20 h
- les samedis et jours fériés de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h.

**Les travaux bruyants sont interdits le dimanche.**



### Poubelles ménagères

Pour éviter que les sacs poubelles ne soient éventrés par les animaux et les déchets répandus sur la voie publique, il est recommandé aux particuliers d'utiliser des conteneurs.

Ceux-ci doivent être retirés de la voie publique après la collecte.



### Déchetterie

Il est vivement conseillé d'utiliser des filets ou des bâches sur votre remorque afin que les déchets verts (branchages, feuillages...) ne tombent pas sur la voie publique. Merci de votre compréhension.

### Nos amis les chiens

La municipalité rappelle que la divagation des chiens est interdite : trop de chiens errent dans la commune. Les sacs d'ordures ménagères sont déchirés.

Le Champ Dunant fréquenté par les enfants est interdit aux chiens.

Les propriétaires sont priés de ramasser les déjections de leurs animaux sur les trottoirs.

Nous demandons ainsi aux propriétaires de respecter l'environnement des riverains et de tous.



## Nos associations

**Viens taper dans le ballon avec nous !**

Le Président : Louis BEL  
au 06 45 94 03 12  
Président du groupement ALP.es (Armoy / Le Lyaud / Perrignier) pour les catégories U15 - U 17 - U19 : Cyril BURDINAT  
Les vétérans avec Fred BORETTI  
au 06 80 64 71 76

**Roland GARROS bientôt pour toi !**  
Contact : Guillaume DUPRAZ  
au 06 10 97 43 93.

**Tu veux prendre l'air ?**  
Alors chasse avec Michel MIGLIASSO  
au 04 50 73 95 12.

**Être ou ne pas être...**  
Théâtre "Les Mots Dits" avec François GALLAY  
au 04 50 70 56 99.

**L'association des PARENTS D'ÉLÈVES t'attend !**  
au 06 82 47 40 41  
avec Aurore GUYON.

**Sports et Loisirs**  
**Tu peux encore choisir !**  
Demande André JACQUEMOT,  
président au 06 81 38 63 16

**L'école de musique**  
**Le Lyaud / Armoy aimerait jouer avec toi...**  
Marion PERILLAT  
au 06 86 57 17 40  
musiquelelyaudarmoy@gmail.com.

**Les activités du Foyer Rural Culturel**  
Tél. 06 51 13 72 36  
ou foyer.armoy.lelyaud@gmail.com

**Une "GOUTTE DE VIE" glisse chez...**  
André VULLIEZ au 04 50 71 78 25.

**Les gardiens des semences**  
Josette BIDAL  
au 06 32 69 97 57.

**L'association culturelle et sociale St-Nicolas**  
est prête à vous recevoir chez André CORNIER au 04 50 73 95 08.  
(responsable location salle paroissiale)

**Ski Club Chablais Nordic**  
pratique du ski de fond, loisirs et compétition  
Président : J.-J. HENRY  
Secrétaire adjoint : Hervé TESSIER  
au 06 77 09 46 59  
www.chablaisnordic.com  
chablaisnordic@orange.fr

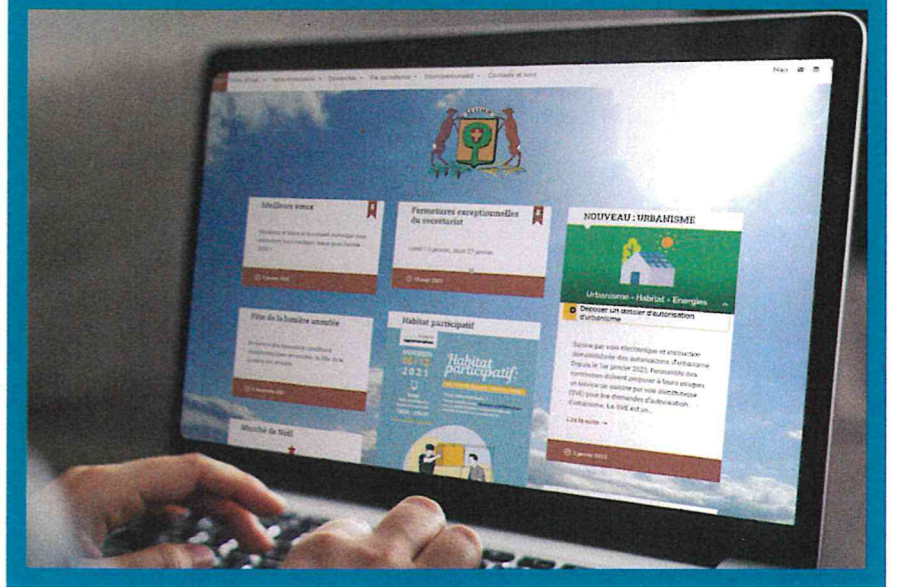
**Les Incroyables Comestibles**  
Elisabeth ROCHETEAU  
au 06 74 96 01 26.

**Vous avez les boules ! Nous avons la solution !**  
Club Lyaud pétanque  
Président : Michel MIGLIASSO  
06 33 94 92 42.

### CONSULTEZ LE SITE INTERNET DU LYAUD [www.le-lyaud.fr](http://www.le-lyaud.fr)

Vous y trouverez des articles et des photos sur les événements qui rythment la vie de notre village, un calendrier des rendez-vous à venir, un archivage des manifestations passées et des

bulletins municipaux. Mais également tous les renseignements sur la municipalité, les associations, les services, vos démarches administratives...



## Comité rédaction du bulletin

Joseph DÉAGE  
Jean-Yves MEYNET  
Emilie BON  
Corinne CORBÉ-COUËDEL  
Nermine JORDAN  
Benjamin TOURNIER-DANIEL

Les articles des associations ont été réalisés par leurs présidents.

Création et impression :  
Fillion imprimerie

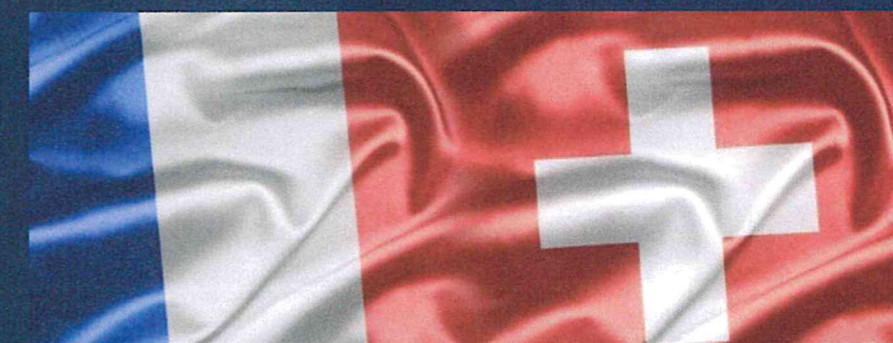
# Planning des manifestations 2022

DATE ET HORAIRE	MANIFESTATION	ASSOCIATION	LIEU
18, 19 et 20/02/2022	Festival de théâtre	Association festival de théâtre Armoy	Salle des fêtes - Armoy
25, 26 et 27/02/2022	Festival de théâtre	Association festival de théâtre Armoy	Salle des fêtes - Armoy
02/03/2022	Don du sang	Goutte de vie	Salle communale - Le Lyaud
4 et 5/03/2022	Théâtre les mots dits		
05/03/2022	Carnaval	Comité des fêtes d'Armoy	Salle des fêtes - Armoy
25/03/2022	Lasagnes à emporter	Association des Parents d'Elèves	Groupe scolaire
Mars 2022	Audition	Ecole de musique	Salle communale - Le Lyaud
27/03/2022	Trial	Association Les chamois du Léman	Le lyaud
02/04/2022	Nettoyage de printemps	Association communale de chasse & Commune du Lyaud	Champ Dunant Le Lyaud et salle des Etangs
10/04/2022	Elections Présidentielles		
24/04/2022	Elections Présidentielles		
24/04/2022	Cérémonie "Souvenir des Déportés"	Municipalité du Lyaud	Monument aux morts - Le Lyaud
04/05/2022	Don du sang	Goutte de vie	Salle communale - Le Lyaud
08/05/2022	Cérémonie du 8 mai	Municipalité du Lyaud	Monument aux morts - Le Lyaud
08/05/2022	Troc de plantes	Mme Josette Bidal	Champ Dunant - Le Lyaud
08/05/2022	Grand prix des Hermones	Evian Vélo	Groupe scolaire
21/05/2022	Challenge pétanque	Club Lyaud Pétanque	Boulodrome - Lyaud
22/05/2022	Foire de printemps de l'APE (vente de fleurs + vide-greniers)	Association des Parents d'Elèves	Salle des fêtes - Armoy
04 et 06/06/2022	Tournoi de Pentecôte	Club de foot	Stade - Le Lyaud
12/06/2022	Elections Législatives		Salle du Conseil Municipal - Le Lyaud
17/06/2022	Fête de la musique	Commission animation & D'JOSS BAR	D'JOSS BAR - Le Lyaud
18/06/2022	Fête de la musique	Comité des fêtes d'Armoy	Salle des fêtes - Armoy
19/06/2022	Elections Législatives Journée entrée libre boulodrome	Club Lyaud Pétanque	Salle du Conseil Municipal - Le Lyaud Boulodrome - Lyaud
25/06/2022	Fête de l'école	Association des Parents d'Elèves	Champ Dunant - Le Lyaud
26/06/2022	Ainés		
29/06/2022	Don du sang	Goutte de vie	Salle communale - Le Lyaud
03/07/2022	Challenge pétanque	Club Lyaud Pétanque	Boulodrome - Le Lyaud
14/07/2022	Fête Nationale	Association Sports & Loisirs	D'JOSS BAR - Le Lyaud
30/07/2022	Loto	Club de foot	Champ Dunant - Le Lyaud
31/07/2022	Fête de l'été + vide-greniers	Club de foot	Champ Dunant - Le Lyaud
03/08/2022	Don du sang	Goutte de vie	Salle communale - Le Lyaud
03/09/2022	Challenge pétanque	Club Lyaud Pétanque	Boulodrome - Le Lyaud
28/09/2022	Don du sang	Goutte de vie	Salle communale - Le Lyaud

DATE ET HORAIRE	MANIFESTATION	ASSOCIATION	LIEU
08/10/2022	Repas animé	Comité des fêtes d'Armoy	Salle des fêtes - Armoy
09/10/2022	Troc de plantes	Mme Josette Bidal	Champ Dunant - Le Lyaud
29/10/2022	Fête de la Châtaigne	Comité des fêtes d'Armoy	Commerces - Armoy
29 et 30/10/2022	Exposition artisanale	Foyer Rural Culturel Armoy-Le Lyaud	Salle des fêtes - Armoy
05 et 06/11/2022	CROSS	Association Sports & Loisirs	Champ Dunant - Le Lyaud
11/11/2022	Cérémonie du 11 novembre	Municipalité du Lyaud	Monument aux morts - Le Lyaud
26/11/2022	Loto	Association des Parents d'Elèves	Salle des fêtes - Armoy
26 et 27/11/2022	Exposition	Chabl'Arts	Salle communale - Le Lyaud
30/11/2022	Vente de sapins	Association des Parents d'Elèves	Groupe scolaire
04/12/2022	Repas des aînés	Commission des Aînés du village	Salle communale - Le Lyaud
09/12/2022	Fête de la lumière	Commission animation & culture	Salle communale - Le Lyaud
18/12/2022	Noël des enfants	Comité des fêtes d'Armoy	Salle des fêtes - Armoy

## Fond Genevois

**Rappel :** les travailleurs frontaliers genevois sont invités à se déclarer en mairie..



## Transports en commun

**BUS (ligne régulière SAT n°111) DU LUNDI AU VENDREDI (sauf jours fériés)**

**Départ du Lyaud**, Rond Point Champ Dunant à 7 h 18

-> **Arrivée à Thonon**, Place des Arts à 7 h 30 (*vacances scolaires*)

**Départ du Lyaud**, Rond Point Champ Dunant à 8 h 20

-> **Arrivée à Thonon**, Place des Arts à 8 h 45 (*période scolaire*)

**Départ du Lyaud**, Rond Point Champ Dunant à 14 h 06

-> **Arrivée à Thonon**, Place des Arts à 14 h 20

**Départ de Thonon**, Place des Arts à 12 h 20

-> **Arrivée au Lyaud**, Rond Point Champ Dunant à 12 h 32

**Départ de Thonon**, Place des Arts à 18 h 15

-> **Arrivée au Lyaud**, Rond Point Champ Dunant à 18 h 30

**SAS Électricité & Travaux Publics DEGENÈVE**

Canalisations électriques et télécommunications  
Terrassements et VRD  
Entretien des réseaux d'éclairage extérieur

285, route du Col de Terramont - 74470 LULLIN  
Tél. 04 50 73 81 64  
E-mail : degeneve.electricite@orange.fr

**SARL Hervé Frossard**  
Plomberie - Chauffage - Sanitaire  
Installation - Dépannage - Entretien

173 Route de la Glère  
74200 LE LYAUD  
sarhervefrossard@gmail.com  
04 50 73 03 21

**Allianz**

Frédéric ARRACHART et Noémie GEORGE  
Toutes assurances et placements

10, square Aristide Briand 1200, route de Noyer  
74200 Thonon 74200 Allinges  
Tél. 04 50 71 29 92 Tél. 04 50 73 94 67  
arrachart-george.thonon@allianz.fr  
arrachart-george.allinges@allianz.fr

**EMC TP**

TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT - ADDUCTION D'EAU  
AMÉNAGEMENTS DE SURFACES - RÉSEAUX DIVERS

ZI de Vongy - 74200 THONON  
Tél. 04 50 26 68 88  
accueil@emc-tp.com

Les petits ramoneurs  
qui vous apportent le bonheur !

**RAMONEUR**  
Pascal SAILLET

140, Route des Bois - LE LYAUD  
04 50 73 90 24

**FILLION**  
IMPRIMERIE

74200 ALLINGES (HAUTE-SAVOIE)  
Tél. 04 50 26 29 13

CHARPENTE MENUISERIE ENTRETIEN RÉNOVATION

**PERRET-JEANNERET & COMPAGNIE**

OSSATURE BOIS - COUVERTURE - ZINGUERIE  
Tél. 04 50 70 54 79 - 74200 ALLINGES

**TAXI HORIZON**  
STÉPHANE FALVO & GILLES MOREL-VULLIEZ

TAXI POUR MOTIF MÉDICAL, DIJON, GRENOBLE  
TAXI ET TRANSPORT PUBLIC DE VOYAGEURS

A VOTRE SERVICE 7 JOURS SUR 7

HÔPITAUX - ACCOMPAGNEMENT  
FORMALITÉS ADMINISTRATIVES...  
GARES - AÉROPORTS...  
TOUTES DESTINATIONS - EXCURSIONS  
LIAISONS STATIONS - COUS EXPRESS

04 50 704 705  
06 87 81 89 81  
06 88 88 24 20

taxihorizon@orange.fr

**MENUISERIE - AGENCEMENT**  
RÉNOV' CHARPENTE - ESCALIER  
artisan

**Bruno COUEDEL**

Service au Particulier - Syndic - Entreprise

165 ch. des Jardins - 74200 LE LYAUD  
Tél. 04 50 71 60 39 - Fax 04 50 71 94 45  
bruno-couedel@wanadoo.fr

**G. DUBOULOZ**  
1 ENSEIGNE - 2 MAGASINS

**Le Bricolage**  
Magasin Avenue Jules Ferry  
74200 THONON  
Tél. 04 50 71 14 65  
Fax. 04 50 71 14 28  
www.dubouloz.net

**La Décoration**  
Magasin ZAC du Larry  
74200 MARIN  
Tél. 04 50 71 38 92  
Fax. 04 50 70 27 81

Nous remercions  
tous  
nos annonceurs !

Conseils en diététique  
et micronutrition  
Matériel médical  
Oxygénothérapie - Orthopédie  
Location - Livraison à domicile

Valérie et Mario LACAVA - Tél. 04 50 70 51 93  
pharmacienoyer@perso.alliadis.net  
388, av de Thonon - Noyer - 74200 Allinges

Groupement PH  
RÉFÉRENCE

ZI VONGY LES PLAGNES  
74200 THONON 74360 LA CHAPELLE  
T 04 50 71 54 17 T 04 50 73 51 38  
mcm55@wanadoo.fr F 04 50 73 51 09

**MCN**

TRAVAUX PUBLICS - GÉNIE CIVIL - VRD

*Pompes Funèbres Chablaisiennes*  
MERCIER

SALONS FUNÉRAIRES • SALLE DE CÉRÉMONIES  
INHUMATION - CRÉMATION • MARBRERIE

2, rue Charles-Buet  
THONON-LES-BAINS

04 50 26 53 04  
pchl@wanadoo.fr  
pompesfunebreschablaisiennes.com

**BORETTI & FILS**  
Chauffage - Sanitaire  
Energies Renouvelables

ANTHY-THONON  
04 50 71 07 30

**Le D'JOSS Bar**

LA POSTE OYO EDU MILLIONS AMIGO iiliko

Tél. 04 50 73 38 46

**BAR / RESTAURATION / DÉPÔT DE PAIN**  
Jocelyne et Denis BEL vous accueillent au D'JOSS BAR dans l'arcade commerciale de la Commune, située 13 rue de la Mairie. Ce commerce est un lieu de rencontre et de convivialité proposant un service de bar, de restauration, de pizzas à emporter et de dépôt de pain. Au marché le samedi matin.

**HORAIRES**  
Bar : - lundi : 6 h 45 - 14 h 30  
- mardi, mercredi et jeudi :  
6 h 45 - 14 h 30 et 17 h 45 - 20 h  
- vendredi et samedi (20 h pendant le couvre feu) :  
6 h 45 - 14 h 30 et 17 h 45 - 23 h  
- dimanche : 8 h - 13 h

Restauration :  
Du lundi au vendredi : MENU DU JOUR le midi.  
Vendredi soir, samedi midi et samedi soir :  
MENU À LA CARTE (Réservation conseillée).  
Dimanche soir : PIZZA uniquement (18 h - 20 h).

**LA POSTE**

Le point poste est un service proposé par Jocelyne et Denis BEL, gérants du commerce le D'JOSS BAR situé au centre du village.

**HORAIRES**  
- lundi et samedi : 8 h - 11 h 30  
- mardi, mercredi, jeudi et vendredi :  
8 h - 11 h 30 et 17 h 45 - 19 h

**Une conseillère qui vous veut des biens.**

Lucyane SAILLET  
06 74 80 00 50  
lucyane.saillet@iadfrance.fr  
iadfrance.fr

Votre conseillère en immobilier à Thonon-les-Bains et ses alentours

ossature bois charpente couverture particuliers entreprises collectivités

**FAVRAT**  
construction bois

Ensemble, construisons l'avenir

84, route du Lac - 74550 ORCIER - Tél. 04 50 73 91 23 - info@favrat.fr  
www.favrat.fr

**FINELEC**  
ELECTRICITE

INSTALLATIONS - DÉPANNAGES - SERVICES

SARL P. FILLON & C. NÉPLAZ

29, rue de la Mairie - 74200 LE LYAUD  
Tél. 04 50 26 30 62 - Fax 04 50 26 61 93  
finelec.74@wanadoo.fr

**EUROPE SIGNALÉTIQUE**

MAGASIN DE VÊTEMENTS PROFESSIONNELS  
MARQUAGE ROUTIER  
PANNÉAUX DE SIGNALISATION  
MOBILIER URBAIN

ZI DES GRANDES TEPPESS  
74550 PERRIGNIER

**SAGRADRANSE**

S.A. POUR L'EXPLOITATION DES SABLES ET GRAVIERS DE LA DRANSE - DRAGAGES - TRAVAUX LACUSTRES

1040, route de la Dranse - B.P. 604 - 74500 AMPHION-PUBLIER  
Tél. 04 50 70 00 05 - Fax 04 50 70 85 88

sarl Les Enfants de Jean-Pierre FILLON

CHAUFFAGE - SANITAIRE  
Tél. 04 50 73 90 43  
les-enfants-de-jean-pierre-fillon@wanadoo.fr

Salle de bains été en mains  
ACCÈS HANDICAPÉ

**SAV GAZdéfi** DÉPANNAGE - ENTRETIEN  
APPAREILS GAZ ET A FUEL  
Tél. 04 50 39 45 71  
savgazdefi@orange.fr

1 seule adresse  
289, route des Blaves - Noyer - ALLINGES - FAX 04 50 73 97 60

**Philippe BONDZ**  
ARTISAN BOUCHER

04 50 76 11 13 - Perrignier | 04 50 81 45 09 - Amphion

**ATELIER SAKR**  
ARTISANE BIJOUTIÈRE - JOAILLIÈRE

Nermine JORDAN

1, bd Georges Andrier - Thonon  
04 50 71 32 41 - atelier.sakr@gmail.com  
www.atelier-sakr-bijouterie.fr

**PARTNER CHAUFFAGE**

DÉPANNAGE - INSTALLATION  
ÉNERGIES RENOUVELABLES  
Contrat d'entretien chaudières, fioul et gaz  
Pompe à chaleur - Adoucisseur

RGE QualiGaz QualiPac QualiSol

Yves BURNICHON / Thomas BAZZANI  
74200 Le Lyaud  
partner.chauffage@gmail.com / Z.A. du Gotay - 74500 LARRINGES  
Tél. 04 50 70 58 81

**Méchoui des Savoie**  
Traiteur à domicile

Vincent Meunier  
74200 Le Lyaud  
mechouidessavoie.com  
Portable 06 11 87 74 63

• Réceptions, Mariages  
• Baptêmes, Anniversaires  
• Repas d'entreprise...

PÉPINIÈRE CHABLAISIENNE  
HORTICULTURE GÉNÉRALE  
FLEURISTE DÉCORATEUR

**AGNAIRE**

20, av. des Allinges  
74200 THONON  
Tél. 04 50 71 18 95 - Fax 04 50 71 64 98

TERRASSEMENT • PAVAGE • DALLAGE • BORDURE  
DÉBROUSSAILLAGE • BROYAGE DE VÉGÉTAUX  
REMISE EN ÉTAT DE TERRAIN

**Fleur de soins**

ESTHÉTIQUE & BIEN-ÊTRE  
Des soins à prix tout doux !

201 rue champs de Beille  
sur RdV 3000 LE LYAUD  
06 47 62 16 06

**DOMIAL**  
Electroménager, image et son

**DÉPANN'MÉNAGER**  
Laurent PELLIEUX

94, rue du Sanjhon  
74200 LE LYAUD  
Tél. 04 50 73 99 94  
pellieux.l@wanadoo.fr

**GUY**  
STORES & BOIS

857, route de Trossy  
74200 Le Lyaud  
Tél. 06 17 45 33 06  
guy.storesetbois@orange.fr  
http://guystoresetbois.com

RGE QUALIBAT

**LES CARRIÈRES CHABLAISIENNES**  
S.A.S. au capital de 30 000 €

Bureau : 6, rue Pasteur - 74200 Thonon-les-Bains  
Tél. 04 50 71 10 06

Société d'Installation et de Production d'Énergie

**S.I.P.E.**

Construction réseaux électriques  
Travaux souterrains et aériens - Éclairage public  
Location de groupes électrogènes

Z.A.C. du Larry et 3, route d'Armoiy  
74200 THONON-LES-BAINS  
Tél. 04 50 81 90 32 - Tél./Fax 04 50 81 40 24  
E-mail : sipe.societe@wanadoo.fr

**LA FERME DE TROSSY**

FABRICATION FERMÈRE DE  
REBLOCHON, ABONDANCE, TOMME & RACLETTE

90, route de Trossy - 74200 LE LYAUD - Tél./Fax 04 50 70 57 19  
www.lafermedetrossy.com